



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 10 MAI 2012**

OBJET :	Piscines - Création de poste saisonnier
----------------	--

Le conseil communautaire décide à l'unanimité, en complément de la délibération du 12 avril 2012, de créer un poste à mi-temps d'éducateur des activités physiques et sportives du 1^{er} au 30 juin 2012, pour le fonctionnement des piscines intercommunales.

La rémunération sera réalisée aux conditions prévues lors du conseil du 12 avril 2012.